

## Vigilance

# orange canicule : La Ville de Colomiers déploie des mesures d'urgence

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 30 juin 2025

## Vigilance orange canicule

### La Ville de Colomiers déploie des mesures d'urgence

Alors que le département de la Haute-Garonne est placé en vigilance canicule de niveau orange depuis ce dimanche 29 juin, Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole, a tenu une réunion d'urgence ce lundi 30 juin matin afin de faire le point sur la situation et prendre les mesures nécessaires pour accompagner les habitants, particulièrement les plus exposés, dans cet épisode de forte chaleur. Ainsi, par mesure de précaution, l'accueil des enfants dans les écoles columérines va être adapté et certaines écoles seront fermées temporairement. Plusieurs mesures d'urgence sont par ailleurs déployées.

« Nous traversons un épisode de forte chaleur qui peut mettre en danger les plus vulnérables d'entre nous. J'ai donc demandé aux équipes de la Ville de faire preuve de la plus grande vigilance particulièrement vis-à-vis des enfants et des seniors. Ainsi, nous prenons des mesures d'urgence, notamment dans nos écoles, pour préserver les plus petits des risques liés à la chaleur. Nous mettrons également à disposition plusieurs sites municipaux pour accueillir tout au long de la journée celles et ceux souhaitant se rafraîchir. Je tiens à remercier les services de la Ville et à saluer leur réactivité qui nous a permis de répondre rapidement à cette situation qui nécessite de notre part une adaptation en temps réel pour préserver la santé de nos concitoyens. En lien permanent avec les services de l'Etat, nous suivrons attentivement l'évolution de la situation dans les prochains jours » a notamment souligné Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole.

### Situation dans les écoles et conditions d'accueil des élèves

Dès ce lundi 30 juin matin, la Ville a renforcé son niveau de vigilance sur l'ensemble des 15 écoles dont elle a la responsabilité en procédant à des contrôles réguliers des températures et à un diagnostic précis de la situation site par site. Elle a également déployé l'ensemble de ses dispositifs de rafraîchissement (climatiseurs, ventilateurs, etc.).

**Au regard des données remontées, certaines écoles devront faire l'objet d'une fermeture exceptionnelle,** conformément aux préconisations du Rectorat/Ministère laissant la

responsabilité aux communes d'apprécier la situation et d'adapter l'accueil des élèves en fonction. **Les enfants concernés seront pour partie accueillis au Centre de loisirs du Cabirol.** La Ville mobilisera des animateurs en renfort et reste en lien permanent avec les services de l'Education nationale concernant l'organisation de l'accueil des élèves et la mobilisation des enseignants concernés.

Compte tenu des capacités d'accueil du centre de loisirs, **la Ville a pris la décision de prioriser les élèves de maternelle, plus exposés aux risques de la chaleur.**

#### **Écoles fermées et prises en charge des élèves :**

De manière générale, la Ville invite les parents qui le peuvent à garder leurs enfants à la maison, conformément aux préconisations du Rectorat et du Ministère.

- **Les écoles maternelles Lamartine, Lucie-Aubrac, Jean-Macé et Simone-Veil En-Jacca** font face à des températures élevées ne permettant pas l'accueil des élèves dans de bonnes conditions. **Ces 4 écoles seront donc fermées et l'ensemble des élèves accueillis au Centre de loisirs du Cabirol du mardi 1/07 au jeudi 3/07 inclus (sous réserve d'amélioration de la situation).**
- **Concernant les écoles élémentaires, les sites de Lamartine, Alain-Savary et Lucie-Aubrac** enregistrent également des températures élevées. **Ces 3 écoles seront donc fermées du mardi 1/07 au jeudi 3/07 inclus (sous réserve d'amélioration de la situation).** L'ensemble des élèves ne pouvant être accueillis au Centre de loisirs du Cabirol, **seront pris en charge exclusivement les enfants dont les parents exercent des métiers dits « prioritaires ».**
- Les autres écoles resteront ouvertes normalement dans les prochains jours et feront l'objet de contrôles réguliers des températures. Les établissements seront également rafraichis plus tôt le matin et le service de restauration servira des repas froids aux élèves.
- **Les familles seront informées ce lundi 30 juin après-midi, à la sortie de l'école et via le portail internet dédié.**

#### **Accueil des personnes dans les sites Municipaux climatisés**

Afin de permettre aux personnes fragiles de se rafraîchir, **la Ville a décidé de mettre à disposition du public ses principaux sites municipaux climatisés.**

Ainsi, **à compter d'aujourd'hui et jusqu'au jeudi 3/07 compris** les Columérines et Columérins pourront être accueillis :

- **Dans le hall de l'Hôtel de Ville (8h30 - 17h, 19h le mardi) ;**
- **Au Pavillon blanc Henri-Molina (13h – 18h30 le mardi, 10h – 12h et 13h – 18h30 mercredi et jeudi) ;**
- **Dans le hall du Cinéma Véo Grand central (durant les horaires d'ouverture).**

#### **Prise de contact téléphonique avec les personnes vulnérables**

Comme le prévoit son Plan canicule, **la Ville de Colomiers prendra contact par téléphone, via son CCASS, avec les personnes vulnérables, en situation de handicap ou de plus de 65 ans préalablement recensées** pour assurer un suivi régulier de leur situation et intervenir si nécessaire.

**Le dispositif de recensement est toujours accessible et peut être sollicité par les personnes concernées ou par leurs proches :**

- En ligne : <https://www.ville-colomiers.fr/1/mon-quotidien/sante/plan-alerte-canicule>
- Par téléphone auprès de l'accueil du CCASS : 05 61 15 22 26

Dans ce cadre, la Ville de Colomiers va également renforcer sa communication concernant les

recommandations et gestes à adopter pour se préserver de la chaleur, et appelle les habitants à la plus grande vigilance, notamment vis-à-vis des personnes les plus fragiles.

### **Crèches, Ehpad, maisons citoyennes : point de situation sur les autres sites municipaux**

Après contrôle par les services de la Ville, **les conditions d'accueil au sein de l'Ehpad Émeraude Anne-Laffont et des crèches municipales sont maîtrisées**. Certains ajustements seront opérés ponctuellement (changement de salle pour la restauration à la crèche du Parc) mais la situation à cette heure ne nécessite pas de fermeture. **Les contrôles seront poursuivis tout au long de l'épisode de chaleur**. Les maisons citoyennes restent ouvertes au public.

#### **VOS CONTACTS**

**Frédéric Neuman**

05 61 15 22 98

06 19 45 88 18

[frederic.neuman@mairie-colomiers.fr](mailto:frederic.neuman@mairie-colomiers.fr)